

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE-EST

COMMUNE DE BETTELAINVILLE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 NOVEMBRE 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE :	15
PRESENTS :	11
VOTANTS :	14

L'an deux mille vingt-quatre, le 08 novembre à vingt heures,
Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la Présidence de Monsieur Bernard DIOU, Maire.

Date de l'envoi de la convocation : 04 novembre 2024

Date d'affichage : 04 novembre 2024

Etaient présents :

Mmes. Jocelyne TASSETTI, Aline LELEUX, Sylvie NEMETH, Joëlle VALENTIN, Clotilde PEULTIER.

MM Bernard DIOU, Joël DAGNEAUX, Jean-Marc COUTURIER, Laurent GILLES, Yves METHIA, Joël SABATIER.

Absents ayant votés par procurations :

Mme. Christelle MORIS donne pouvoir à Mme. Sylvie NEMETH.

Mr Pascal VIGNALE donne pouvoir à Mr Laurent GILLES.

Mr Stéphane MATHIEU donne pouvoir à Mr Bernard DIOU.

Absents excusés n'ayant pas donné de vote par procuration :

Absents non excusés : Mme. Sandrine LARGNIER.

Absent au moment du vote :

Secrétaire de séance : Mme Amandine LORANG

DCM 2024-11-08-3 : Foncier – sollicitation du conseil départemental de la Moselle pour la création d’une zone de préemption sur l’espace naturel sensible « Molinion de Bettelainville » et « Bois de Luttange ».

La Commune de Bettelainville possède sur son territoire le « Molinion de Bettelainville » et « Bois de Luttange » classé en tant qu’Espace Naturel Sensible (ENS) en milieu humide et forestier d’une superficie d’environ :

-62 hectares pour le « Bois de Luttange »

- 3 hectares pour le « Molinion de Bettelainville »

Un ENS peut bénéficier du droit de préemption à des fins d’acquisition des terrains par les collectivités volontaires.

Dans une démarche de maîtrise foncière et de protection de l’environnement, la Commune de Bettelainville s’engage dans un programme d’acquisition.

Afin de faciliter le processus d’acquisition des terrains, la Commune de Bettelainville sollicite le Conseil Départemental de la Moselle pour la création d’une zone de préemption sur les terrains énoncés ci-dessous et la délégation de son droit de préemption.

MOLINION DE BETTELAINVILLE			
Section	Parcelle	Contenance (en m²)	Propriétaire
4	4	1118	Mr Bernard GIRY et Mme Geneviève THOMAS
4	6	414	Mr Bernard GIRY et Mme Geneviève THOMAS
4	7	332	Mr Bernard GIRY et Mme Geneviève THOMAS
4	8	698	Mr Bernard GIRY et Mme Geneviève THOMAS
4	9	765	Mme Aurélie SABATIER
4	11	378	Mr Louis JOLIVALT
4	16	1562	Mr Dominique BILOQC et Mme Solange MAILLARD
4	17	1450	Mr Maurice DALSTEIN et Mme Brigitte HENNING
4	25	1655	Mr Maurice DALSTEIN et Mme Brigitte HENNING
4	24	1668	Mr Maurice DALSTEIN et Mme Brigitte HENNING
4	23	1677	Mme Claudine LEROY et Mr Pierre LEROY
4	22	1626	Mr Bernard GIRY et Mme Geneviève THOMAS
4	26	3823	Mme Solange MAILLARD
4	18	216	Mr Guy RENAUX et Mme Nicole KLINGER
4	19	656	Mr Guy RENAUX et Mme Nicole KLINGER
4	20	56	Mr Guy RENAUX et Mme Nicole KLINGER
4	21	226	Mr Bernard GIRY et Mme Geneviève THOMAS
4	155	3377	Mr Guy RENAUX et Mme Nicole KLINGER
4	160	523	Mr Maurice DALSTEIN et Mme Brigitte HENNING
4	161	2122	Mr Guy RENAUX et Mme Nicole KLINGER
4	162	412	Mr Bernard GIRY et Mme Geneviève THOMAS
4	163	393	Mr Jean DEPENWEILLER
4	164	394	Mr Jean DEPENWEILLER

4	166	1381	Mr Bernard GIRY et Mme Geneviève THOMAS
4	167	485	Commune de Bettelainville
4	168	734	Mme Rolande SIMON
4	169	2944	Mr Thomas SABATIER
4	170	1504	Mme Arlette POINSIGNON
4	171	417	Mr Bernard GIRY et Mme Geneviève THOMAS
4	172	420	Mr Guy RENAUX et Mme Nicole KLINGER
4	255	806	Mr Pierre LEROY
SURFACE TOTAL		34232	3ha42a32ca

BOIS DE LUTTANGE			
Section	Parcelle	Contenance (en m²)	Propriétaire
34	55	97293	Commune de Bettelainville
34	56	4439	Commune de Bettelainville
34	12	3313	Mr Laurent GILLES et Mme Marie-Noëlle GILLES
34	11	3482	Mr Laurent GILLES et Mme Marie-Noëlle GILLES
34	10	3504	Mr Laurent GILLES et Mme Marie-Noëlle GILLES
34	9	3333	Mr Laurent HENNY
34	8	5474	Mr Laurent GILLES
34	7	1801	Mr Laurent GILLES et Mme Marie-Noëlle GILLES
34	5	9343	Mr Laurent GILLES et Mme Marie-Noëlle GILLES
34	1	2755	Commune de Bettelainville
34	99	779	Mr Laurent GILLES
34	100	808	Mr Laurent MOLARO
34	92	2765	Mr Laurent GILLES
34	91	4068	Mr Laurent GILLES
34	90	1969	Mr Laurent GILLES
34	89	2550	Mr Laurent GILLES
34	88	2366	Mr Laurent GILLES
34	87	4873	Mr Laurent GILLES
34	86	4839	Mr Laurent GILLES
34	85	2798	Mr Laurent HENNY
34	84	2387	Mr Jean-Marie VECRIGNER
34	81	376	Mr Christian SERGEANT
34	82	660	Mr Christian SERGEANT
34	83	659	Mr Prosper LEMOINE
34	80	52907	Commune de Bettelainville
34	107	50516	Commune de Bettelainville
30	1	292329	Commune de Bettelainville
30	66	45386	Mme Viviane LALLEMENT, Mme Brigitte LALLEMENT, Mr Jean-Charles LALLEMENT, Mr Cédric LALLEMENT, Mme Céline BONNICHON et Mr Sébastien BONNICHON,
29	24	2769	Commune de Bettelainville

29	23	1629	Mr René SIBERT
29	22	3426	Mr Louis FRIREN
29	21	1351	Mr Laurent HENNY
29	20	2665	Mr Dominique CORRADI
29	19	2720	Mr Hervé DIOU
SURFACE TOTAL		622332	62ha23a32ca

Le traitement de cette demande par le Conseil Départemental fera l'objet d'une consultation préalable et d'une délibération des élus.

La Commune de Bettelainville s'engage à préserver les richesses naturelles et paysagères des terrains préemptés, à envisager un plan de gestion global pour définir les modalités de gestion, d'entretien du site et d'ouverture au public.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **SOLLICITER** le Conseil Départemental de la Moselle pour la création d'une zone de préemption sur les parcelles délimitées concernées par l'Espace Naturel Sensible « Molinion de Bettelainville » et le « Bois de Luttange ».
- **SOLLICITER** le Conseil Départemental de la Moselle pour la délégation de l'exercice du droit de préemption
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires à l'instauration de ce droit et à signer tout document se rapportant à sa mise œuvre et à son application sur le site ENS.

Délibération exécutoire
Compte tenu de sa publication le 15/11/2024

Pour extrait conforme au registre des délibérations.
Bettelainville, le 14/11/2024

Le Maire,
Bernard DIOU.

